

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 41 (1905)
Heft: 39

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

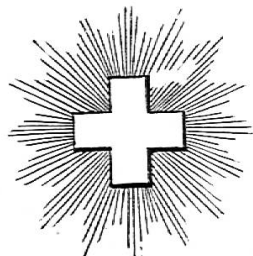
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Epreuvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *L'art à l'école.* — *Chronique scolaire : Confédération suisse, Jura bernois, Vaud.* — *Revue de la Suisse allemande.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : L'épave diadème (suite).* — *Dictée.* — *Récitation.* — *Arithmétique : Problèmes sur le pour cent.* — *Comptabilité : Prix de revient.* — *Gymnastique : Leçons-types d'une demi-heure.*

L'ART A L'ECOLE

Simple réflexions.

A propos de l'exposition suisse des Beaux-Arts ouverte à Lausanne l'automne dernier dans les salons de la nouvelle Université, un critique, peintre de talent lui-même, constatait combien certaines œuvres étaient peu prisées de la grande majorité d'un public qui ne craignait pas de manifester tout haut son mécontentement et sa déception.

Que les peintres, écrivait-il en substance, en prennent quelquefois à leur aise avec le public, qu'ils le bernent aussi en lui imposant des œuvres extraordinaires, fantasques même, qu'ils ne se mettent pas suffisamment à la portée du peuple, cela est. Pour que chacun y trouve son compte et que les peintres et le commun des mortels fassent bon ménage, il ne suffit pas seulement que les artistes aillent au peuple, il faut — et cela est nécessaire — que le public s'élève jusqu'à l'artiste, qu'il place son idéal artistique en des régions plus ensoleillées, qu'il apprenne à connaître les diverses nuances du Beau, qu'il fasse par conséquent son éducation esthétique.

Quand faut-il commencer l'éducation esthétique du peuple ? Sera-ce en son Printemps ou en son Été ? quand il sera la Force ou quand il ne sera encore que l'Espoir ? — L'agriculteur attend-il pour le redresser que l'arbre soit arrivé à l'apogée de sa croissance ? Ne lui imprime-t-il pas la seule bonne direction alors qu'il n'est que rejeton faible, souple comme l'osier et maniable sans crainte de rupture mortelle !

C'est donc l'enfant, le peuple de demain qu'il faut initier aux splendeurs du Beau. C'est à lui qu'il faudra inculquer ces notions préliminaires qui germeront et feront plus tard le peuple connaisseur du Beau et du Bien. Et cette tâche incombe à l'école. Non pas qu'elle forme de tous les écoliers des artistes impeccables, — des écoles spéciales attendent ceux qui ont le feu sacré, — il s'agit simplement d'éveiller en eux le goût artistique.

Aussi, dans nos classes, cherche-t-on à inculquer aux élèves le goût du Beau. Au cours des excursions scolaires, on les place devant la nature, on les met en face des phénomènes qui ravissent toujours l'observateur, on les engage à contempler les aurores qui s'allument, les rougeurs des crépuscules, la sérénité des nuits étoilées, la majesté du lac tranquille sur lequel glissent les barques, voiles tendues, au pied de l'imposante masse des Alpes, le nid de l'oiseau, la source ou le cours de la rivière, le sentier qui s'enfonce dans l'ombre de la forêt, etc. Ils admirent, ils contemplent, silencieusement, émus ; l'œuvre éternelle parle à leur cœur.

Mais il faut encore que l'école — ainsi que l'écrivait Charles Bigot — devienne « une sorte de sanctuaire où règne la beauté aussi bien que la science et la vertu. Il faut que l'enfant y vive entouré de nobles ouvrages qui sans cesse parlent à ses yeux, éveillent sa curiosité, élèvent son âme, il faut que tout l'y entretienne de formes harmonieuses, l'y enveloppe d'une atmosphère de joie et de sérénité ; il faut que l'art vienne à lui, pour ainsi dire, de toutes parts, comme l'air ambiant qu'il respire, afin que de ces sources délicieuses, suivant l'expression du poète, chaque jour

La vie et la beauté descendent dans son cœur. »

Nos élèves ont aujourd'hui à leur disposition un matériel scolaire soigné et bien compris : mobilier moderne satisfaisant à toutes les lois de l'hygiène ; cartes murales aux teintes douces, au relief saisissant, livres bien imprimés possédant, quelques-uns, de belles illustrations. Tout cela, il faut qu'ils l'utilisent avec égards, afin de ne détériorer rien et ne nuire en aucune façon à l'harmonie et au bon goût. Quand l'enfant aura compris en outre que la salle d'école n'est pas seulement la chambre où l'on travaille, mais qu'elle est un foyer à la chaleur duquel viennent se réchauffer toutes ses amitiés et se fondre ses antipathies, qu'elle est comme le temple de la solidarité, il saura y faire régner l'ordre et la propreté ; ce sera un point de gagné.

En octobre 1898, en clôturant le Congrès de la *Ligue de l'Enseignement*, M. Bayet, alors directeur de l'enseignement primaire, s'exprimait ainsi :

Je voudrais que dans nos plus modestes écoles, il y eût une part réservée à

l'art sous une forme simple et populaire. Les murs nus et tristes me navrent, et c'est un sentiment si naturel que, dans la plupart des écoles, on cherche à les cacher en faisant appel aux cartes murales et aux planches d'histoire naturelle qui sont destinées à un autre but. Je voudrais donc qu'il y eût une décoration de l'école.

Plus récemment encore, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Georges Leygues, dans une circulaire relative à la décoration des écoles, expédiée aux inspecteurs d'académie en septembre 1899, disait :

J'ai décidé d'envoyer à des écoles élémentaires de votre département des tableaux en couleur représentant des paysages de la France et des reproductions des principaux monuments de notre art national. — Par cette innovation, j'entends marquer l'intérêt que j'attache à la décoration des écoles. Il ne faut pas seulement que ces écoles soient bien installées et bien tenues, que leur aspect inspire aux enfants le sentiment de la propreté et de l'ordre, il convient qu'elles aient une physionomie souriante et gaie... Il importe, en outre, de développer de bonne heure chez les enfants, dans la mesure qui convient à leur âge, le sentiment du beau. D'autres peuples l'ont déjà compris. Il ne saurait être question d'introduire l'histoire de l'art à l'école élémentaire. Il suffit d'éveiller le goût, d'ouvrir en quelque sorte et d'exercer les yeux des élèves par des images qu'ils puissent aisément comprendre.

J'aimerais aussi que les écoles fussent décorées, sobrement, et que le Département de l'Instruction publique envoyât aux classes quelques reproductions de peintures célèbres de Gleyre, Burnand, F. Rouge, Wieland, Anker, Bachelin, Millet¹. Je ne demanderais pas le « Guillaume-Tell » de Hodler, mais je recevrais avec reconnaissance une réduction de la sculpture de Mercié et quelques photographies de nos monuments nationaux : le monument de la République de Neuchâtel, le monument national de Genève, St-Jacques, le Lion de Lucerne, Vinet, etc., etc., qu'éditent, je crois, Brunner & Hauser, à Zurich. (L'Etat de Vaud a, il est vrai, fourni aux classes, à l'occasion de fêtes, le « Major Davel », de Reymond, et le « Pestalozzi », de Lanz.) Je souhaiterais qu'un Carnegie léguât une somme rondelette destinée à doter les écoles de belles héliogravures qui masqueraient ainsi la grise uniformité des murs de nos classes !

En attendant ce beau legs, on peut, à peu de frais, décorer les salles d'étude et rendre ainsi leur aspect moins sévère. Les sociétés de transport, C. F. F., chemins de fer de montagne, tramways, compagnies de navigation, etc., éditent des affiches-réclames d'un réel mérite pour la plupart. Choisissons donc pour l'école les vues les plus intéressantes, les plus artistiques, celles qui donnent le mieux et le plus complètement l'aspect général d'une contrée, une

¹ Ajoutons à cette liste le nom de Grob (voir l'*Educateur* de samedi dernier. *La Réd.*).

vue d'ensemble prise d'un point culminant, la diversité des rives d'un lac pittoresque, avec ses localités accrochées aux coteaux. Ce sera l'aspect imposant d'une cime grandiose, le Cervin, par exemple, qui, avec ses glaciers et ses neiges éternelles, en dira plus aux enfants que toutes les descriptions.

Quelques-uns de mes collègues connaissent la photographie et cultivent cet art avec succès. Quelle riche collection ne doivent-ils pas rapporter de leurs voyages de vacances ! Ils pourraient facilement exposer les mieux réussies de leurs œuvres à l'école : quelle joie pour les enfants et quel parti le maître ne tirerait-il pas de ces photographies !

Le Département vaudois de l'Instruction publique a organisé en hiver 1905 un service de vues circulantes pour appareils à projections. Les instituteurs ont ainsi à leur disposition une quarantaine de séries qui, tout en illustrant une leçon de géographie, d'histoire ou de sciences naturelles, sont d'un puissant secours pour inculquer aux écoliers le goût du beau et pour développer et fortifier leur éducation esthétique.

Conseillez à vos élèves de collectionner soigneusement ces charmantes vignettes que la maison Cailler place dans ses paquets de chocolat. Elle a édité toute une série de vues suisses du plus gracieux effet. Quelques-unes sont de véritables petits tableaux. Collées dans un cahier, elles constituent pour l'enfant une instructive récréation. Il aimera son album d'autant plus qu'il l'aura composé lui-même. — Plusieurs maisons de commerce ont adopté cet ingénieux système de réclame ; il faut les encourager dans cette voie ; elles font œuvre bonne et utile, d'autant plus que ces intelligents petits cartons, assemblés, collés et encadrés, pourraient prendre place dans la chambre de famille de l'ouvrier ou du paysan. Et pourquoi l'imagerie honnête et saine ne trouverait-elle pas droit d'asile dans les logis humbles des villes et des villages et ne chasserait-elle pas définitivement les ineptes bariolages des suppléments illustrés du *Petit Journal*, du *Petit Parisien*, qui n'ont d'autre souci que de faire connaître le crime ou le vol sensationnel, les accidents, les atrocités des champs de bataille, les émeutes et les répressions sanglantes ou les apothéoses ! — Ainsi faisant, petit à petit, le sentiment esthétique, colporté par l'enfant, franchirait enfin le seuil de la maison familiale. Le but entrevu ne serait-il pas près d'être atteint alors ?

Mais il ne suffit pas de faire l'éducation esthétique de l'enfant par l'image, il faut encore cultiver son goût pour le livre ! — S'il est des images burlesques, combien nombreuses aussi sont les « histoires pour les enfants », insipides, gauches, et qui n'ont même

plus comme autrefois le « mérite d'une honnête candeur » ! Voyez aux vitrines des kiosques à journaux cette collection de feuilles dites scolaires, d'importation française, qui étalent en des bario-
lages grotesques leurs titres affriolants ! C'est, — permettez une énumération, — le « Jeudi de la jeunesse », la « Jeunesse illustrée », les « Belles images » (! !), la « Jeunesse moderne », les « Images pour rire », l'« Album comique de la famille ». Tous illustrés..., et de quelle façon ! Des taches noires, écarlates, vert-pomme, toute la gamme des teintes violentes qui choquent le regard, voilà ce qui est la « peinturluration » de ces étranges images ! — Ces journaux — deux sous par semaine — doivent, d'après leur programme, « instruire et amuser » la jeunesse ! L'amuser ? Peut-être ! L'instruire ? Prétendraient-ils le faire au moyen de ces sottes histoires, puériles à souhait, dont leurs onze pages sont remplies ? Il y a bien de temps en temps un chapitre consacré aux récréations scientifiques ou autres, la page du « petit naturaliste », des concours de rébus, de « mots baroques », de « mots caméléons », etc., sans compter un cours d'allemand en cinquante leçons ! — Je crois que MM. les éditeurs de ces feuilles scolaires ne comprennent pas ce que doit être un journal pour la jeunesse. Il doit donner à ses petits enfants des lectures, des illustrations, des récréations saines, robustes, utiles ; je lui conteste le droit de lui fournir des mièvreries ! Le journal peut et doit faire avancer d'abord, triompher ensuite les notions du Beau et du Bien. Collaborateur intelligent de l'Ecole, il doit aussi en être le complément. Que nous aimons mieux ces intéressantes publications, modestes, mais saines, élevées, instructives : « Lectures illustrées », « Rayon de soleil », celles-ci françaises ; l'« Iris », plus spécialement destinée aux jeunes filles, l'« Ecolier suisse illustré », celles-là de chez nous, de même que « Au matin de la vie », journal illustré pour enfants de cinq à douze ans. Dans ces pages humbles, mais dictées par le seul désir, non pas seulement d'intéresser l'enfant, mais de lui faire entrevoir l'idéal de beauté auquel il doit tendre ; point de ces fantoches bariolés qui grimacent, jouent des farces et prononcent des mots et des phrases en style faubourien ; point de récits d'aventures fantastiques qui énervent bien plus qu'ils ne délassent, mais des illustrations et des faits qui parlent à l'enfant, qui charment son imagination, qui trouvent le chemin de son cœur et qui élèvent son âme.

Si l'on veut éveiller le goût artistique à l'école par la contemplation de la nature d'abord, par la décoration murale et par l'imagerie esthétique ensuite, continuer à fortifier cette éducation par tous les moyens, on ne saurait donc trop surveiller aussi les lectures

des enfants. Travaillons à cette éducation virile du peuple de demain pendant qu'il en est encore à ses premières impressions, car, ainsi que le disait Quintilien : « Les vases neufs conservent le goût de la première liqueur qu'on y a versée, et la laine, une fois teinte, ne recouvre plus sa blancheur primitive ».

G. ADDOR.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération suisse. — A l'occasion de l'examen de la gestion du Département de l'intérieur, M. le Conseiller fédéral Forrer, répondant à divers orateurs, s'est prononcé en faveur de la revision de la loi sur les subventions à l'école primaire. Serait-ce dans le sens d'une extension des droits de la Confédération ? !

*** **Société suisse des maîtres de gymnastique.** — Elle aura sa cinquante-deuxième réunion annuelle les 7 et 8 octobre à Porrentruy. Le programme très intéressant que nous avons sous les yeux promet quelques journées agréables et bien remplies. Il est à espérer que cette réunion sera fortement fréquentée par les instituteurs du Jura. Le président du Comité d'organisation, M. le commandant Béchir, à Porrentruy, leur fournira tous les renseignements demandés.

H. G.

JURA BERNOIS. — Revision des manuels de calculs. — Une nouvelle édition des manuels du calcul Selve, septième, huitième, et neuvième années scolaires, doit paraître pour le printemps prochain. M. V. Henry, instituteur à Porrentruy, a été chargé du travail de revision.

Le corps enseignant est invité à communiquer soit à la commission des moyens d'enseignement, soit à M. Henry directement, les observations et critiques auxquelles a donné lieu l'emploi de ces manuels dans les classes du cours supérieur.

*** **Bibliothèques scolaires.** — Dans le but de favoriser la création et l'extension de ces bibliothèques, la direction de l'instruction publique a confié à M. Marcel Marchand, directeur de l'école normale de Porrentruy, le soin de dresser un catalogue aussi complet que possible de tous les ouvrages français présentant des lectures instructives, attrayantes et variées. Ce catalogue donne les titres et les prix d'environ deux mille volumes.

H. GOBAT.

VAUD. — Lutte antialcoolique. — M. Hercod, rédacteur de *l'Abstinence*, nous prie de faire une petite rectification en ce qui concerne les résultats de l'enquête ouverte il y a dix-huit mois par le Secrétariat antialcoolique suisse. Il s'agit du district d'Oron. La Conférence de ce district ne s'est pas montrée hostile à l'enseignement antialcoolique. Le correspondant de *l'Abstinence* était mal renseigné.

*** Nous recevons d'autre part les lignes suivantes :

RECTIFICATION. — Le bureau de la Conférence du district d'Oron nous prie d'insérer les lignes suivantes :

Dans *l'Educateur* du 16 septembre, on mentionne que la Conférence du dis-

trict d'Oron n'a pas admis la proposition de mettre ce sujet à l'étude. Ce n'est pas tout à fait exact. Voici ce qui s'est passé :

Dans la Conférence du 28 mai 1903, un instituteur demanda comme proposition individuelle, qu'on mit à l'étude la question de l'enseignement antialcoolique, afin de provoquer un échange de vues entre les membres de l'assemblée.

Cette proposition, venant à la suite d'un ordre du jour très serré, fut repoussée.

L'année suivante, la question de l'enseignement antialcoolique fut posée officiellement. Le 19 mai 1904, la Conférence du district d'Oron nomma deux rapporteurs, puis discuta le sujet très sérieusement. — Les opinions varièrent, c'est vrai ; mais ces divergences portaient surtout sur un programme, une méthode *ad rem*. En tout cas, la Conférence ne se montra point hostile au dit enseignement, la plupart de nos collègues ayant déclaré le pratiquer conformément aux exigences du plan d'études et, souvent, occasionnellement.

Aucune conclusion ferme ne fut prise par l'assemblée.

Ne possédant aucun compte-rendu de la Conférence du district de Lavaux, nous n'avons pu soumettre ses conclusions à vos lecteurs. Elles viennent de nous arriver. Les voici :

1^o L'école vaudoise, donnant un enseignement éducatif, nous ne voyons pas la nécessité de traiter plus spécialement l'alcoolisme que la paresse, le vol, le mensonge, les passions ignobles, le fanatisme, la lâcheté, tous enfants d'un même lignage : l'ignorance.

2^o L'enseignement antialcoolique est inséparable de celui des sciences naturelles.

3^o Le plan d'études contient suffisamment de sujets d'antialcoolisme pour qu'il soit inutile de nous imposer des leçons spéciales sur cette nouvelle branche.

R. R.

*** **Nécrologie.** — *Vallée de la Broye.* — Dernièrement, c'était notre excellent ami M. Ch. Perret, à Lausanne, qui avait la grande douleur de perdre sa compagne dévouée ; aujourd'hui, c'est à un autre collègue, M. Panchaud, instituteur à Neyruz, camarade de classe du précédent, que la mort impitoyable ravit une compagne tendrement aimée. De nombreux instituteurs ont assisté à la cérémonie funèbre, tenant à témoigner par là à leur ami toute la part qu'ils prennent au grand deuil qui le frappe.

X.

*** **La Société vaudoise des maîtres secondaires**, dans son assemblée générale annuelle, au Sentier, le 23 septembre, a discuté les conclusions d'un intéressant rapport de quatre-vingts pages présenté par M. Ed. Payot, directeur du Collège cantonal sur « La discipline ».

Voici les conclusions adoptées :

1. La discipline doit être au début très stricte ; elle est imposée ; elle doit devenir volontaire et joyeusement acceptée.

2. Un établissement qui ne peut réaliser largement dans ses classes supérieures la discipline libérale, fait faillite dans sa mission éducatrice.

3. Quand une classe est indisciplinée, la faute en est souvent au maître qui ne possède pas les qualités requises soit dans son enseignement même, soit dans ses rapports avec les élèves.

4. Toutes les fois qu'un maître est obligé de punir un élève ou une classe, il doit faire un retour sur lui-même et se demander dans quelle mesure il se pourrait qu'il fût responsable des actes d'indiscipline qui se sont produits, soit par son attitude dans un cas donné, soit par sa manière d'être en général, soit par son enseignement.

5. Les punitions doivent toujours être moralisatrices, réformatrices et régénératrices. Le système des réactions naturelles doit avoir à l'école une large place.

6. Une amélioration dans les méthodes d'enseignement rendra la discipline de plus en plus aisée.

7. Les parents doivent prêter à l'école un concours de plus en plus effectif.

8. Il faut pour le maintien de la discipline compter sur les moniteurs et leur laisser le plus d'attributions possibles, dans les classes supérieures notamment.

9. Il est désirable que la conférence des maîtres d'un collège communal ait pleins pouvoirs pour punir les élèves rebelles. Elle ne devrait être obligée de recourir à la commission scolaire que pour une suspension prolongée et pour l'expulsion de l'école.

10. L'on ne saurait défendre aux élèves de se rattacher à certaines sociétés étrangères à l'école.

11. L'enseignement doit avoir une tendance moralisatrice.

12. Des leçons de morale doivent être données dans tous les établissements d'instruction secondaire.

13. La question suivante doit être soumise à une étude sérieuse : Est-il désirable de faire donner par les docteurs des conférences sur les mœurs aux élèves d'un certain âge, avec l'assentiment des parents ?

14. Il est désirable qu'il y ait un médecin des écoles dans les localités qui ont un collège. A Lausanne notamment, un médecin doit être rattaché aux Ecoles cantonales, Ecole industrielle et Gymnase scientifique, Ecoles normales, Collège cantonal et Gymnase classique.

15. Il est temps que les étudiants qui se destinent à l'enseignement reçoivent une préparation professionnelle sérieuse ; elle leur donnera une vue plus nette du but de l'éducation et des moyens dont ils disposent pour l'atteindre. La discipline y trouvera largement son compte.

Ajoutons que la Société a nommé membres honoraires MM. Ruchet, ancien chef du Département de l'instruction publique, aujourd'hui Conseiller fédéral et Charles Macler, professeur aux écoles normales, qui fait partie de l'association depuis 1872.

MM. Berthiez, à Yverdon, Aubert, au Sentier et W. Pilet, à Vevey ont été nommés membres du Comité.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

La fortune de la *Société suisse d'instituteurs* a augmenté, en 1904, de 1151 fr. et s'élevait, au 31 décembre, à 17 169 fr. 20. L'organe de la société, la « *Schweizerische Lehrerzeitung* » a procuré une recette de 35 701 fr. 25 et occasionné une dépense de 32 505 fr. 90. La revue pédagogique publiée par la même société lui a procuré un bénéfice de 56 fr. Les deux suppléments de l'organe officiel, les « *Feuilles d'hygiène scolaire* » et les « *Feuilles de gymnastique scolaire* » bouclent leurs comptes avec un déficit chacune de passé 1000 fr., en sorte que le bénéfice résultant de toutes les publications officielles n'est que de 652 fr. 19.

Le Fonds des orphelins de la même société a pu distribuer des secours pour la valeur de 4000 fr. Grâce à de nombreux dons et à des collectes faites à l'occasion de conférences et autres réunions, la fortune a augmenté de 10 854 fr. et s'élevait, au 31 décembre, à 11 9650 fr. 43.

La Société suisse d'instituteurs, qui compte — disons-le en passant — une douzaine de membres dans le canton de Vaud, possède un modeste fonds pour la création d'un asile pour instituteurs et pour venir en aide à des collègues ayant besoin d'un séjour de montagne. Ce fonds s'élevait, au 31 décembre de l'année dernière, à 10 970 fr. 45.

La ville de *Zurich* a envoyé, du 10 au 31 juillet, 613 enfants (324 filles et 289 garçons) dans les 12 colonies de vacances qu'elle possède dans le canton d'Appenzell. Les frais étaient, par enfant, de 1 fr. 14 par jour. Au 31 décembre écoulé, la fortune des colonies se montait à 94 162 fr. Dans les recettes, nous remarquons les chiffres suivants : dons et legs : 22 914 fr. ; subsides des sociétés : 4 727 fr. 50 ; subvention de la ville et du canton : 10 320 fr. 80, Les dépenses étaient de 52 129 fr. 70.

Pour éviter la création de 29 nouvelles places d'instituteurs et d'institutrices, et pour économiser les frais de location des locaux nécessaires à l'installation des classes, la commission scolaire de la ville de *Zurich* avait proposé de donner pendant les trois premières années de scolarité, deux classes de 35 élèves chacune à un seul et même maître. L'enseignement du chant, de la morale et de la gymnastique serait seul donné en commun. Cela obligerait maîtres et maitresses à dépasser de 5 le maximum du nombre d'heures prévu par la loi ; on leur donnerait une légère indemnité. Dans une assemblée qui comptait près de 300 participants, le corps enseignant de *Zurich* vient de repousser ces propositions à la quasi unanimité. La proposition de tenter un essai n'a réuni que quelques voix. Nous tiendrons les lecteurs au courant de cette affaire.

Dans leur réunion annuelle du 26 août, les maîtres secondaires du canton d'*Argovie* ont décidé de demander à la Direction de l'éducation que la place de directeur des collèges soit occupée alternativement par chacun des maîtres, contre une indemnité spéciale. Sans vouloir se séparer du reste du corps enseignant, ils ont encore décidé de former entre eux une conférence spéciale se réunissant au moins une fois par an pour discuter les questions intéressant l'enseignement secondaire.

Le synode scolaire du canton de *Berne*, frappé par les mauvais résultats des examens de recrues en 1904, avait fait procéder à une enquête sur les causes de ceux-ci. La commission de 23 membres a eu l'occasion de constater que, pour la plupart, les résultats insuffisants étaient causés par des élèves faibles d'esprit qui ne peuvent pas parcourir toutes les classes ; le surmenage par des travaux à la campagne y joue aussi son rôle, etc. Le synode s'occupera de cette question dans sa prochaine réunion plénière.

Y.

*** Le mathématicien Bossut était à l'agonie, quand son ami Maupertuis vint le voir : « Il est perdu, lui dit-on, il ne parle plus. — Attendez, dit Maupertuis, je vais bien le faire parler. Et s'approchant du moribond, il lui cria à l'oreille : « Bossut, le carré de 12 ? » — « 144. » répondit le mathématicien, en se ranimant ; et après cet effort suprême, il mourut.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

L'Epeire diadème (suite).

6. *Le fil.* — Le fil des constructions aériennes, autre merveilleuse création de l'instinct. Ce n'est point une simple corde minuscule, simple cylindre de soie, mais un tuyau capillaire de finesse extrême, et qui plus est, un tuyau à torsades, à délicats enroulements. Comparez sous un fort grossissement un fin cheveu avec un fil de l'épeire. Proportionnellement, l'un est un câble, l'autre un mince fil de laiton.

Les torsades, à l'œil nu déjà, se révèlent sous les feux du soleil. C'est une succession d'espaces sombres séparés par des espaces lumineux et scintillants. Pourquoi ces torsades ? Parce qu'il faut une élasticité qui suffise aux tiraillements que doit subir le réseau. Transporté sur une plaque de verre, à laquelle il adhère sans nulle peine, le cordage fait voir à la loupe ou au microscope la succession de ses spires, qu'une faible pression déroule sous la lame couvre-objets. Alors apparaît aussi, au centre du canalicule une ligne plus sombre. Et, du tube capillaire sort aux ruptures, une humeur visqueuse pareille, dit Fabre, à une forte dissolution de gomme arabique. C'est la glu qui, à travers la mince paroi des capillaires, constamment suinte et humecte le réseau captateur. C'est la terrible viscosité qui provoque l'adhérence immédiate du fil à tout ce qu'il touche, l'englue au fil de tout ce qu'il approche. Essayez de toucher avec n'importe quoi les cordages gluants, vous verrez que bien rares sont les substances, graines, insectes qui n'y sont pas instantanément agglutinés. L'araignée serait victime la toute première de son ingénieuse scélératesse si l'instinct n'avait étendu sur ses pattes un enduit huileux qui détruit le pouvoir des gluaux et que probablement secrètent des glandes.

Du reste il est très important de remarquer que dans l'aire de repos, dans cette portion centrale où manque le lacs définitif, la spirale parfaite et où stationnent les épeires, les fils sont aussi d'une autre texture. Ce sont de simples tubes sans torsades, privés de colle, auxquels les objets n'adhèrent plus. C'est là que la chasseresse généralement digère, là où se font les longues siestes et où se prolongent d'interminables attentes. On comprend maintenant le soin que l'épeire apporte à ménager, dès le début de son travail, un espace d'autre architecture que le reste de sa construction.

Il nous faut voir maintenant d'où vient ce fil, étudier la nature des filières productrices et le mode d'extraction des câbles minuscules. C'est à ce propos qu'une incursion est nécessaire dans l'anatomie des araignées filandières. Les organes fileurs sont des glandes ; on ne saurait mieux les comparer qu'à des tonnelets, placés sur un fond communiquant avec le corps de l'araignée, et dont l'autre fond serait percé de trous comme une filière d'usine métallurgique. Cette description nous suffira. Nous nous rappellerons que les filières sont situées à l'arrière de l'abdomen et voisines des pattes postérieures qui ont pour tâche d'extraire les fils ténus lorsqu'ils ne sortent pas par le fait d'une chute de l'animal.

On trouvera dans les ouvrages de zoologie (Claus en donne un à la page 781) des dessins de pattes d'araignées, avec leurs poils, leurs griffes munies de peignes minuscules. Pour son compte, l'araignée diadème possède, je crois, sept griffes pectinées à chaque patte.

J'ignore la longueur du fil qu'une porte-croix est capable d'extraire de ses tonnelets. Fabre a calculé qu'une autre épeire, renouvelant son piège presque chaque soir, avait dépensé à ce travail, en deux mois, un kilomètre de fil en torsade, gonflé de glu.

On a essayé à plusieurs reprises, au commencement du siècle dernier encore, de faire des tissus avec la soie des aranéides. Les essais n'ont guère été repris et les résultats sont peu encourageants. La Grande Encyclopédie nous apprend que dans la province chinoise du Yunnan, les indigènes recueillent la soie d'une espèce d'araignée et l'expédient en Occident où on la prend pour celle du bombyx.

7. *La capture.* — A la partie inférieure d'une toile d'épeire se fait prendre un énorme moustique aux pattes longues. L'araignée se laisse choir à 20 cm. de son traquenard. Remise de sa surprise (c'est une jeunette) elle remonte le funicule et palpe les pattes de sa proie. Puis, prestement, par un paquet de fils, elle attache à un des câbles une des pattes du moustique. Elle passe autour du membre empêtré une dizaine de tours qui ligotent solidement la proie. Cela fait, elle regagne l'aire de repos, où elle attend, la tête en bas. Le moustique se débat, bourdonne. Jugeant l'attache insuffisante, l'épeire descend, file un paquet de cordes, un vrai câble, les enroule autour du corps du diptère dont elle fait plusieurs fois le tour, et regagne son poste d'observation. Au bout de quelques minutes, l'animal ne bougeant plus, l'araignée consomme sur place un gigot trop difficile à transporter à table.

Les choses se sont passées avec une telle rapidité que nous n'avons pas pu distinguer le moment où l'araignée a donné le coup de poignard empoisonné.

Toute épeire, autre détail anatomique, est munie, non d'un seul mais de deux poignards, disposés devant l'orifice buccal : les *chélicères* qui se font face. Engainées dans une sorte de charnière, elles se dressent pour introduire dans le corps des insectes capturés un venin qui ne les tue pas instantanément comme on le pense, mais qui « les intoxique de façon à produire une défaillance graduelle, qui donne à la suceuse largement le temps de saigner sa victime, sans aucun danger, avant que l'inertie cadavérique arrête le flux des humeurs ». Les expériences de Fabre que nous citons sur ce point, prouvent en effet qu'il faut à l'araignée non un cadavre, mais une proie où les humeurs dont elle fait sa nourriture circulent encore grâce aux pulsations du cœur rudimentaire des insectes.

Revenons encore à la manière de chasser des rapaces bestioles. Toutes ne procèdent pas chaque fois comme celle dont nous venons de parler. La méthode d'enroulement qui laisse la proie immobile et fait tourner l'araignée autour d'elle, est même la moins fréquemment employée. Beaucoup plus souvent, voici comment procède la tendeuse de pièges.

Elle fixe une corde au corps du capturé, puis, avec les pattes de devant elle le fait tourner comme un poulet à la broche, autour d'un fil qui sert d'axe. Le mouvement de rotation extrait le cordage des filières et l'enroule autour de la victime. D'un mouvement de va et vient de son abdomen, l'araignée parcourt d'un bout à l'autre la bobine où s'enroule la soie. Ainsi procède une pièce de fer qui assure l'enroulement régulier du fil à la bobine d'une machine à coudre.

Seulement, quand la proie est lourde, vigoureuse et dangereuse, ce n'est plus un fil ou deux qui sortent des tonnelets abdominaux, c'est un large ruban fait de l'union des fils passant par tous les pores des filières.

Sacrifiez quelque insecte importun sur l'autel du savoir et vous verrez avec quelle dextérité merveilleuse, quelle sûreté de coup d'œil l'épeire se rend maîtresse de son festin futur. Même la guêpe, engluée dans le réseau des épeires, ne réussit pas à s'échapper, malgré la vigueur de ses coups d'ailes et de pattes et les menaces furieuses de son brûlant aiguillon.

8. *Le repas.* — Non moins remarquable que leur promptitude à ligoter leur victime est la prestesse avec laquelle les épeires emportent, pour le consommer en lieu propice leur substantiel diner. Quelquefois, il est vrai, quand la pitance est maigre et que le repas durera peu, l'araignée consomme sur place. Le stationnement sur le réseau gluant sera de durée trop courte pour amener un accident. Le plus souvent cependant, les épeires vident le prisonnier dans l'aire de repos.

Si c'est un gros insecte, une lourde mouche qui s'est prise aux confins de la toile, ce n'est pas mince besogne que de dégager les fils attnants sans endommager le réseau des rayons. Cela fait avec précaution, l'épeire suspend à l'une de ses pattes postérieures l'insecte emmaillotté pour qu'il ne coure aucun risque de s'accrocher au filet qu'il faut prestement traverser.

Une fois à table, peines et travaux sont oubliés. L'araignée ne quitte plus les canaux par où arrivent les sucs nourriciers jusqu'à ce qu'ils soient taris et que le gibier ne soit plus qu'une vide carcasse qu'elle abandonne aux fourmis.

A-t-elle des préférences ? Est-elle gourmande ? Refuse-t-elle certains insectes ? Jamais, répondent Fabre et des expériences aisées à faire : libellules, mouches, papillons, sauterelles, scarabées, elle accepte tout et dévore même ses semblables quand l'occasion s'en présente. Tout ce qui remue est bon à prendre.

9. *L'épeire adulte.* Description.

Au début de mai, l'épeire diadème était grosse comme une graine de navet. Elle était jaune et noire. Des mues successives, des festins renouvelés et pantagruéliques en font en automne, à la saison où nous sommes, une pansue énorme, lourde, rondelette, d'un centimètre au moins de longueur. Hirsute, elle est d'un roux variable. Elle porte sur le dos des points blancs disposés en croix double ou triple, et formant de bizarres hiéroglyphes changeant souvent d'un individu à un autre. Cependant on reconnaît sans hésitation l'épeire porte-croix, la Kreuzspinne des Allemands, à son insigne qui lui donne un air quelque peu lugubre et qui fait de l'animal inoffensif à l'homme la terreur de bien des gens et l'objet de plus d'une absurde superstition¹.

Vous la chercherez en vain pour examiner sa croix sur fond roux, sur les toiles énormes (40 et même 60 cm. de diamètre) qui sont tendues à cette saison dans nos jardins ou dans nos haies. En devenant vieille, l'épeire porte-croix devient peureuse et paresseuse. Elle ne chasse plus que de nuit, elle ne stationne plus au centre de sa toile, béatement, la tête en bas. Elle n'y descend qu'après le départ du soleil.

Pendant le jour, vous la trouverez en observant soigneusement sa large nappe de fils. Voyez-vous partir du centre un câble qui généralement se dirige en arrière et en haut pour aboutir sous l'auvent d'une feuille, sous une écorce, dans

¹ Le mâle de l'Epeire diadème est considérablement plus petit que la femelle qui seule possède bedaine rebondie. Il est souvent victime de la rapacité des femelles. Il se distingue en outre de ces dernières par la conformation de ses palpes.

un paquet de mousse ? C'est là que, faisant la morte, repliée sur elle-même, mais attentive aux vibrations du fil qu'elle tient à la patte, elle passe sa journée, attendant l'heure de la chasse, à moins qu'elle ne soit en train de sucer une pièce de gibier qu'elle a transportée dans sa cachette par la voie du fil que vous avez découvert, ce que les épeires adultes font presque toujours.

Appelons avec Fabre fil télégraphique ce cordon de communication. Puisqu'il part du centre de la toile, tout ébranlement dans n'importe quelle aire du cercle se fera sentir au point d'attache. L'araignée est donc nantie de ce qui se passe sur son filet par cette passerelle-avertisseuse. C'est par ce chemin qu'elle accourt quand, affamée, elle perçoit la trépidation d'une proie. Couper le fil télégraphique est chose aisée. Or, cette simple expérience montre que l'araignée ne descend plus sur sa toile, non qu'elle n'en puisse reprendre aisément le chemin, mais parce que les insectes ont beau se démener sur les gluaux, la porte-croix n'en sait rien.

Et croirait-on qu'une épeire parente de la porte-croix a montré à Fabre un fil télégraphique de trois mètres de longueur ? Croirait-on encore que par son téléphone minuscule, l'araignée sait faire la différence entre les vibrations que le vent imprime à son lacet et celles qu'une proie y provoque ? Jamais pour un coup de bise faisant palpiter la nappe soyeuse, l'épeire ne descend de sa cachette où tranquille, elle somnole, le fil à la patte.

(A suivre.)

L. S. P.

DICTÉE

Degré supérieur.

Le baobab.

Ce géant des végétaux est un arbre d'Afrique, très commun au Sénégal où il atteint des proportions extraordinaires et un âge des plus respectables : on en cite comptant plus de six mille ans d'existence et d'autres ayant jusqu'à vingt-trois mètres de circonférence à la base ! Cet arbre qui n'atteint pas une très grande hauteur mais qui s'étend surtout en largeur, simule à distance une petite forêt. Ses énormes branches portent une quantité de fruits guère plus gros que nos prunes et qui sont la nourriture favorite des singes que l'on voit gambader le jour durant sur ce colosse végétal. Le baobab, proche parent de nos humbles mauves, offre des ressources multiples aux Africains : ils se servent de son bois, de ses feuilles, de ses fruits, de son écorce, pour une foule d'usages et surtout pour nombre de remèdes qu'il n'est pas sans intérêt de connaître. Dans ces contrées où souvent les villages sont éloignés de plusieurs lieues d'une factorie ou d'un centre un peu civilisé, le baobab est une officine naturelle où les indigènes s'approvisionnent sans frais et non sans succès.

De ses fruits, ils retirent une farine qui, délayée dans de l'eau et prise sous forme de boisson, combat efficacement la dysenterie, la petite vérole. Ses feuilles (— récoltées en janvier et en février —) sont pectorales et émollientes, leur infusion prévient les maladies transpiratoires ; en décoction, elles servent à laver les plaies, les yeux et les oreilles malades et à faire mûrir les tumeurs. La gomme du baobab est un excellent détersif pour nettoyer les plaies ; son suc calme les rages de dents, et ses graines, grillées et pulvérisées, combattent les maux de gencive chez les enfants. Avec la poussière extérieure de la coque du fruit, on

saupoudre les plaies purulentes pour les cautériser et la décoction du petit baobab auquel on a enlevé l'écorce sert comme remède pour les maux d'yeux. Ainsi, la nature, mère prévoyante, pourvoit à tous les besoins de ses enfants et met à leur portée non seulement les éléments qui entretiennent la vie, mais encore ceux qui combattent la mort.

Exercices I. Définir : infusion — décoction — émollient — pectoral — tumeur — détersif — purulent etc., avec exemples se rapportant à ces termes.

2^o Permutation des verbes : des temps simples aux temps composés correspondants (exercice sur les participes passés).

3^o Analyse logique : rechercher les propositions principales et les incidentes.

M. MÉTRAL.

RÉCITATION

Automne.

Les airs sont sillonnés de milliers d'hirondelles
Qui semblent assouplir et mesurer leurs ailes ;
Elles forment leurs rangs pour le prochain départ,
Se donnant rendez-vous sur la tour du rempart.

Le ciel est d'un bleu sombre, estompé par la brume,
Et de la forêt d'or qui flamboie et qui fume,
Des grands champs labourés, du brin d'herbe encore vert,
Montent les derniers chants du terrestre concert.

Chants doux et langoureux, notes mélancoliques,
Accords émus, discrets, prières et cantiques,
Murmures incertains, concert de faibles voix
Ne pouvant éveiller les Sylvains de nos bois.

Sur les rameaux flétris, les feuilles desséchées
Tremblent au moindre vent ; lentement détachées,
Surprises par le froid, elles prennent leur vol,
Vagabondent au loin, puis tombent sur le sol.

Sur les riants coteaux, vendangeurs, vendangeuses,
Echangent des lazzis et des chansons joyeuses
En dépouillant les ceps des raisins roux ou noirs
Qui feront regorger les cuves des pressoirs.

Les cloches des troupeaux descendus des montagnes
Tintent joyeusement à travers les campagnes,
Et les petits bergers groupés autour des feux.
Pour mieux rôtir leurs noix, interrompent leurs jeux.

C'est la saison des fruits, la saison des semailles ;
La terre généreuse entr'ouvre ses entrailles
Pour recevoir le grain fécondant et béni
Que l'homme jette avec un espoir infini.

C'est la saison sereine et douce et reposante,
Souriante et charmeuse, à l'âme bienfaisante,
Où l'aurore est de rêve et le couchant vermeil,
Où la nature entière attend le long sommeil.

AUG. GAILLARD.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes sur le $\frac{\circ}{\circ}$.

Degré supérieur.

1. Sur un parcours de 8,45 km., un touriste s'est élevé de 939 m. à 1428 m. De combien $\frac{\circ}{\circ}$ s'est-il élevé en moyenne ? (Donner la réponse avec deux décimales).

Rép. : 5,78 m. $\frac{\circ}{\circ}$.

2. Un ballon, lancé d'un village à une altitude de 548 m., s'est élevé à une hauteur de 2409 m. après un trajet de 26,09 km. De combien s'est-il élevé pour chaque 100 m. de trajet ?

Rép. : 7,13 m. $\frac{\circ}{\circ}$.

3. Un agriculteur a récolté 65,8 quintaux de pommes de terre. Il y en a 984 kg. atteints par la pourriture. Exprimer en $\frac{\circ}{\circ}$ et en fraction ordinaire la quantité de pommes de terre entièrement comestibles.

Rép. : 85 $\frac{\circ}{\circ}$. — $\frac{17}{20}$

4. Un fermier a calculé que le 23 $\frac{\circ}{\circ}$ de ses pommes de terre est atteint de pourriture. Les bonnes forment un poids total de 75,38 quintaux. Quel est, en kg., le poids des tubercules pourris ?

Rép. : 2251 kg.

5. Un marchand de fruits a reçu du Valais 549 kg. de pruneaux, y compris l'emballage. Sachant que la tare est de 6 $\frac{1}{2}$ $\frac{\circ}{\circ}$, combien l'acheteur payera-t-il, si le kg. de pruneaux coûte 9 c. ?

Rép. : 46,20 fr. env.

6. Un maquignon a acheté à Erlénbach 24 chevaux. La moitié lui revient à 815 fr. pièce en moyenne ; le tiers à 795 fr. et le reste à 826 fr. Quelle économie réalise-t-il en payant comptant, jouissant alors d'un escompte de 2 $\frac{1}{2}$ $\frac{\circ}{\circ}$.

Rép. : 486,10 fr.

7. Combien le maquignon a-t-il à payer ?

Rép. : 18 957,90 fr.

8. L'ouvrier Jean a pris la mauvaise habitude de boire chaque jour une absinthe, coûtant 0,15 fr. S'il plaçait dans une banque l'argent qu'il dépense pour cette boisson pendant une année, quel intérêt annuel retirerait-il, le placement étant à 4 $\frac{\circ}{\circ}$? Et quelle serait son économie totale ?

Rép. : 2,19 fr. — 56,94 fr.

9. Un négociant a acheté des soieries à Bâle et à Zurich. De Bâle il a reçu pour 149,75 fr. de rubans, et de Zurich pour 295,25 fr. d'étoffe. Il les revend avec un bénéfice de 26 $\frac{\circ}{\circ}$. Que retire-t-il de sa vente ?

Rép. : 560,70 fr.

10. Un horloger du Locle a vendu 36 montres, la moitié à 59 fr. pièce, le $\frac{1}{9}$ à 68 fr. et le reste à 55 fr. Comme il est payé comptant, il fait à l'acheteur un rabais de 3 $\frac{1}{2}$ $\frac{\circ}{\circ}$. Quelle somme reçoit-il ?

Rép. : 2030,36 fr.

(EMJD.)

COMPTABILITÉ

Degré moyen.

Prix de revient de 1 litre de vin de raisins de mars.

J'ai cueilli à mon jardin 16 kg. de raisins de mars que j'estime valoir 20 c. le kg. Il m'a fallu 16 kg. de sucre à 50 c. le kg. Je compte mes peines (cueillette, égrenage, pressurage et autres manipulations) à 2 fr. Le rendement ayant été de 55 litres, à combien me revient le litre ? (Les directions pour la fabrication du vin de mars ont paru dans la *Chronique agricole* du 25 juillet 1904.)

Prix de revient de 1 litre de vin.

16 kg. raisins à 20 c. le kg.	Fr. 3 20
16 kg. sucre à 50 c. le kg.	» 8 —
Manipulation	» 2 —

55 l. reviennent à fr. 13,20.

Total. Fr. 13 20

1 l. revient à $\frac{13,20}{55} =$ fr. 0,24.

A. REVERCHON.

GYMNASTIQUE

Degré préparatoire (élèves de huit à dix ans).

Leçons-types d'une demi-heure.

PREMIER EXEMPLE

1. Former la ligne de front en plaçant les élèves par rang de taille.
2. Courir au côté opposé, toucher un objet quelconque et revenir en ligne.
On peut aussi faire courir par subdivisions de 8 à 10 élèves.
3. Claquer des mains les bras fléchis, 1, 2, 3, 4 fois.
4. Se mettre en ligne de front sur un côté de la place. Le maître place le premier élève et les autres vont se placer à côté successivement.
5. Reforme la ligne sur le premier côté de la même manière.
6. Lever les bras alternativement en avant, en haut.
7. Former le cercle autour du maître, les élèves se donnent les mains.
8. Courses circulaires.
(Le maître frappe sur le dos d'un élève qui court autour du cercle, ensuite c'est l'élève qui frappe un camarade avant de reprendre sa place.)

DEUXIÈME EXEMPLE

1. Changer la mise en ligne de front du 1^{er} au 2^{me} côté.
2. Croiser les bras sur la poitrine et claquer des mains (idem depuis les mains au dos).
3. Rectifier les alignements en faisant avancer les élèves successivement de 2 ou 3 pas.
4. Passer de la ligne de front à la ligne de flanc, en commandant : « Tournez-vous du côté de la porte du collège », etc.
5. Lever les bras alternativement de côté, de côté en haut.
6. Marcher en ligne de flanc en frappant avec le pied g. (dr.), à cloche-pied.
7. Former le cercle.
8. L'imitation (imiter aussi les travailleurs).

TROISIÈME EXEMPLE

1. Changer la mise en ligne de front sur plusieurs côtés.
2. Se donner les mains, les lever en avant, en bas, en haut, en bas, plusieurs fois.
3. Croiser les bras sur la poitrine et sur le dos, claquer des mains depuis ces positions.
4. Dans la ligne de flanc, former 2 rangs en plaçant, successivement, les élèves à g. (dr.).
5. Marcher par couple en frappant le 1^{er} des 2, 4, 6, 8 pas, avec le pied g. (dr.).
6. Faire placer le 1^{er} couple à la fin de la classe, ensuite le 2^{me} et ainsi de suite jusqu'à ce que le 1^{er} couple revienne en tête.
(Les élèves partent en dehors au pas de course.)
7. Reforme la ligne, ensuite le cercle. (Le maître se place à la tête).
8. Le chat et la souris.
(A suivre.)

E. HARTMANN.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS : Les Thioleyres (école mixte) : fr. 1600, logement, jardin et 4 stères hêtre, à charge de chauffer la salle d'école ; 30 sept.

RÉGENTS : Cheseaux (2^e école mixte) : fr. 1000, logement, jardin et une indemnité de fr. 80 par ann e pour le chauffage de la salle d'école ; 30 sept. —

Cossonay (3^e classe mixte) : fr. 1000, plus logement ou une indemnité équivalente ; 30 sept. — **Ferreyres** (école mixte) : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 30 sept. — **Cossonay** (ouvrages) : 16 heures de leçons par semaine ; fr. 400 pour toutes choses ; 3 octobre.

Cours préparatoire au recrutement

L'indemnité due à MM. les régents pour les cours préparatoires est payable aux recettes de district.

2^e SERVICE

GYMNASE CLASSIQUE

Baccalauréat

2^{me} session

La deuxième session **s'ouvrira le 24 octobre**, à 8 heures du matin.

Inscription des candidats au secrétariat de l'Université **avant le lundi 16**, à midi.

Dans sa séance du 19 septembre, le Conseil d'Etat a nommé :

Professeur extraordinaire de mécanique industrielle à l'école d'ingénieurs de l'Université, M. R. Nesser-Jacottet, ingénieur, à Prague.

Directeur du collège d'Orbe, M. E.-R. Zbinden, docteur-médecin, à Orbe, pour la fin de la période administrative courante.

Dans sa séance du 22 septembre, le Conseil d'Etat a nommé en qualité de directeur de l'Ecole cantonale de commerce et d'administration, M. Louis Morf, actuellement professeur à l'Ecole de commerce de Neuchâtel.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGER-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

Les
MACHINES A COUDRE



SINGER



qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR: { Le plus grand **progrès** réalisé ;
Les **perfectionnements** les plus récents ;
Marche la plus douce ;
Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier**, etc.

*Ce succès immense et sans précédent
rouve sans contestation possible la supériorité des machines à coudre*

SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre

systèmes
revêtés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Maison

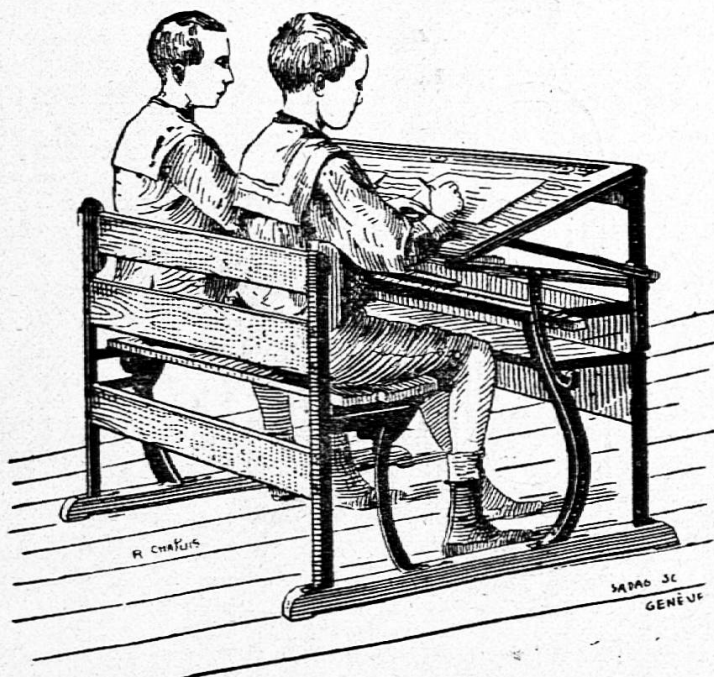
A. MAUCHAIN
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc

Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 19

donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35. —.

PUPITRE AVEC BANC

ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

Pupitre modèle n° 15

pour Ecoles secondaires
et supérieures.

Prix : Fr. 47.50.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

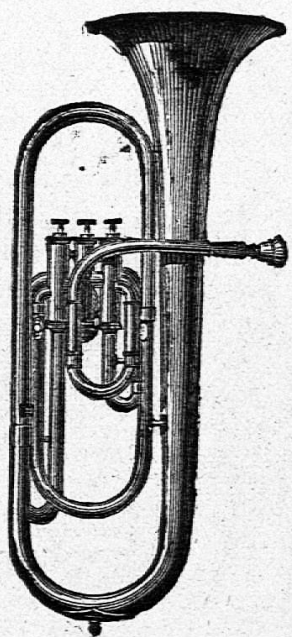
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE
et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
Bez, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Chatelard, etc...

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE



Ne manquez pas
d'essayer les instruments

DE LA

MANUFACTURE GÉNÉRALE
d'INSTRUMENTS de MUSIQUE

Faëtisch Frères

A LAUSANNE

Succursales à Vevey et à Paris

Maison de confiance, fondée en 1804

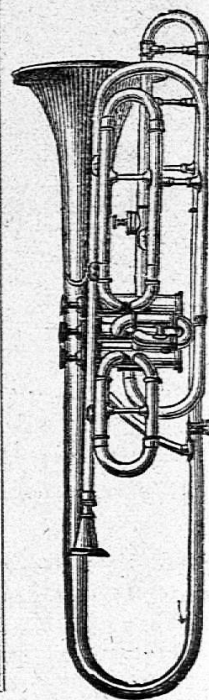
NOS INSTRUMENTS, A VENT ET A CORDES

Pianos et Harmoniums

Sont reconnus les meilleurs

**Vous en serez persuadés en faisant
un essai. D'autres fabriques vendent
des instruments à des prix plus élevés
mais ils ne sont pas d'une qualité
meilleure malgré cette élévation de
prix. Catalogue gratis.**

CORDES, 1^{er} choix pour tous les instruments



DIEU

HUMANITE

PATRIE

XXII^{me} ANNÉE — N° 40.



LAUSANNE — 7 octobre 1905

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatar**, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgrin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Moeckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel

MM. **Rosselet**, Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Valais.

MM. **Blanchut**, F., inst., Collonges.
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. **Meyer**, F., inst., St-Prex.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Dérlaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Fallettaz, C., inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne.

Tessin.

M. **Nizzola**, prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschl**, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **D. Vincent**, Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.

Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.

Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.

MM. **Charvoz**, A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.

Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.

Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne à Lausanne; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey; Ulysse Rabin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève.

H985*x

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Ouvrages de M. le professeur W. ROSIER

Manuel-Atlas destiné au degré moyen des écoles primaires. Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde, cart. 2 fr.

— Le même avec chapitre spécial concernant le canton de Vaud, cart. 2 fr. 25

Manuel-Atlas destiné au degré supérieur des écoles primaires, cart. 3 fr.

Premières leçons de géographie, cart. 2 fr.

Géographie illustrée de la Suisse. Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte en couleur de la Suisse, cart. 1 fr. 50

Géographie générale illustrée. Europe. Manuel et livre de lecture illustré de 203 gravures, ainsi que d'une carte en couleur et de 118 cartes, plans et tableaux graphiques dessinés par C. Perron. Deuxième édition. In-8°, cart. 3 fr. 75

Géographie générale illustrée. Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Manuel et livre de lecture illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. 2^{me} édition. In-8°, cart. 4 fr.

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève et contenant de nombreuses gravures et cartes, dont 8 cartes en couleur. 3 fr.

Vient de paraître :

Les Penseurs de la Grèce. Histoire de la philosophie antique, par TH. GOMPERZ. Ouvrage traduit de la deuxième édition allemande par AUG. REYMOND, professeur.

Tome II. Un vol. grand in 8° de VIII-710 pages. Prix : Fr. 12

Déjà paru : *Tome I*. In-8° de XVI-544 pages. Préface de M. A. CROISSET de l'Institut. Prix : Fr. 10

Manuel de français. Vocabulaire et exercices préparatoires de grammaire (enfants de 7 à 9 ans), par Mme PICKER, inspectrice des écoles primaires. Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève, cart. 1 fr. 15

M^{CE} BOREL & C^{IE} - NEUCHÂTEL
SUISSE



DESSIN GRAVURE
• CARTES GÉOGRAPHIQUES •
CARTES HISTORIQUES • STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES • PANORAMAS • DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
• CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE •

Cours d'écriture ronde et gothique avec direction, par F. Bollinger. Edition française, prix 1 fr. Aux écoles, grand rabais. **S'adresser à Bollinger-Frey, Bâle.**

A vendre faute d'emploi et à très bas prix, le **Grand dictionnaire Larive et Fleury**.

S'adresser à Singy, Alfred, à Villars-le-Gibloux (Fribourg).

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Bibliothèque cantonale

MM. les professeurs de l'Université sont informés que la Bibliothèque cantonale sera ouverte exceptionnellement pour eux les après-midi des 5, 9 et 12 courant.

Fabrication de Cahiers d'école

EN BONNES QUALITÉS

NOUVELLEMENT INSTALLÉ — FORCE MOTRICE

Exécution de 8000 pièces par jour. Tous les cahiers sont cousus avec fil

Maison de gros pour fournitures scolaires

Prix courant à disposition * Prix très avantageux

Fournisseurs de nombreuses commissions scolaires

Se recommandent : **LES FILS de J. KUPFERSCHMID, Bienne**

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE



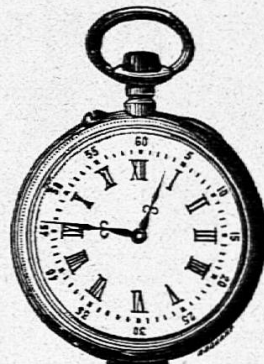
CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



LAUSANNE

Place Centrale



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.

Chronomètres Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.